

Résumé de la quinzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

La quinzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF15) devait se tenir du 4 au 8 mai 2020, au siège des Nations Unies à New York. Cependant, la FNUF15 était rapidement devenue une autre victime de la pandémie de la COVID-19 en cours. Au lieu de se réunir physiquement, le Bureau de la FNUF15 a convenu que le Forum tiendrait des consultations non officielles virtuelles dans le but d'adopter une résolution de portée générale.

Comme indiqué dans le programme de travail quadriennal du FNUF (4PdT) pour la période 2017-2020, la FNUF15, en tant que session «année paire» aurait dû se concentrer sur le dialogue politique, sur le développement et sur le processus décisionnel. La FNUF15 devait adopter une résolution sur plusieurs questions importantes et notamment sur le 4PdT pour 2021-2024, et organiser une réunion de haut niveau pour l'adoption d'une déclaration ministérielle.

Au lieu de cela, le Bureau a élaboré le projet de résolution de la FNUF15 à travers un processus consultatif transparent impliquant la soumission de contributions par les membres et les parties prenantes et la distribution de trois révisions de texte par courriel. Pour parvenir à un consensus et s'attaquer aux questions en suspens, les États membres du FNUF ont tenu une consultation non officielle virtuelle les 4 et 19 juin 2020.

Le 25 juin 2020, le Président de la FNUF15, Boris Greguška (Slovaquie), a soumis les décisions qui en ont résulté à la procédure de silence jusqu'à 16h00, heure de New York, le 30 juin 2020. La procédure de silence donne aux États membres de l'ONU au moins 72 heures pour formuler des objections sur un projet de résolution ou de décision et permet la présentation d'explications justifiant les positions. Les décisions finales comprenaient l'ordre du jour provisoire de la FNUF16, les dates et le lieu de la FNUF16, le rapport préliminaire de la FNUF15 et une décision nommant Khalid Cherki (Maroc) au poste de Rapporteur de la FNUF15.

La résolution omnibus de la FNUF15, qui couvre six des 13 points de l'ordre du jour de la FNUF15 :

- adopte le programme de travail de la FNUF16 en 2021 et demande au Forum de décider du programme de travail pour 2022-2024 ;
- prie le Secrétariat de continuer à élaborer la publication phare concise du Forum sur les avancées accomplies dans la réalisation des objectifs et cibles forestiers mondiaux ;
- demande au Secrétariat de proposer des améliorations au format de présentation des communications sur les Contributions nationales volontaires, sur la base des enseignements tirés ;

- demande au Secrétariat de poursuivre les travaux sur la conception du centre d'échange du Réseau mondial de facilitation du financement des forêts et de présenter à la FNUF17 un rapport sur les progrès accomplis ;
- accueille avec satisfaction l'adoption de la vision stratégique du Partenariat de collaboration sur les forêts à l'horizon 2030 ;
- invite le Forum à fournir des contributions ciblées concises aux sessions annuelles du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) ;
- se félicite de l'accord de l'Assemblée générale de retenir le sous-programme sur la gestion durable des forêts du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et de maintenir la classification du poste de directeur du FNUF ; et
- prie le Secrétaire général de l'ONU d'accélérer le processus de recrutement et de nomination pour le poste de directeur du FNUF.

Bref historique du FNUF

Le FNUF a été créé en 2000 au terme d'une période de cinq ans de dialogue sur les politiques forestières au sein du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). En octobre 2000, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), dans sa résolution 2000/35, a établi l'Arrangement international sur les forêts (AIF), y compris le FNUF en tant qu'organe subsidiaire

Dans ce numéro

Bref historique du FNUF	1
Compte rendu de la FNUF15	3
La Résolution omnibus	4
Date, lieu et ordre du jour provisoire de la FNUF16 ..	4
Brève analyse de la FNUF15	4
Crise humanitaire de la nature malade	5
Besoin d'intendance forestière	5
Récupération verte de la COVID-19	5
Réémergence dans un monde marqué par la présence de la COVID	6
Réunions à venir	6
Glossaire	6

de l'ECOSOC, ayant pour principal objectif de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts.

Les principales fonctions du FNUF sont les suivantes :

- Faciliter la mise en œuvre des accords relatifs aux forêts et favoriser une entente commune de la gestion durable des forêts (GDF) ;
- Assurer l'élaboration continue des politiques et le dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les grands groupes sociaux, ainsi que traiter les questions forestières et les nouveaux domaines de préoccupation d'une manière globale, exhaustive et intégrée ;
- Améliorer la coordination des politiques et des programmes sur les questions liées aux forêts ;
- Favoriser la coopération internationale et suivre, évaluer et rendre compte des progrès ; et
- Renforcer l'engagement politique envers la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts.

La session d'organisation du FNUF (février 2001, New York) a décidé que le secrétariat du FNUF serait situé à New York et a progressé vers la mise en place du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), un partenariat rassemblant 14 grandes organisations et institutions internationales liées aux forêts et les secrétariats des conventions qui y ont trait. La première session du FNUF s'est tenue en juin 2001 à New York et a adopté un programme de travail pluriannuel, un plan d'action pour la mise en œuvre des propositions d'action du GIF / FIF et les travaux du FNUF avec le PCF.

Principaux tournants

FNUF5: La FNUF5 (mai 2005, New York) a convenu, ad referendum, de quatre objectifs forestiers mondiaux visant à :

- Augmenter considérablement la superficie des forêts protégées et des forêts gérées de manière durable dans le monde ;
- Inverser la baisse de l'aide publique au développement (APD) pour la GDF ;
- Inverser l'érosion du couvert forestier ; et
- Améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés aux forêts.

Les délégués y ont également convenu en principe de négocier, à une date ultérieure, le mandat d'un code volontaire ou d'un accord international sur les forêts, ainsi que les moyens de mise en œuvre.

FNUF6: La FNUF6 (février 2006, New York) a généré un texte de négociation contenant un nouveau libellé sur la fonction de l'AIF, un engagement à convoquer le FNUF tous les deux ans après 2007 et une demande que la FNUF7 adopte un instrument juridique non contraignant sur tous les types de forêts. La FNUF6 a également finalisé les quatre objectifs mondiaux sur les forêts pour l'AIF, visant à :

- Inverser l'érosion du couvert forestier dans le monde à travers la GDF et notamment par la protection, la restauration, le boisement et le reboisement ;
- Améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés aux forêts et la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international ;
- Augmenter considérablement la superficie des forêts protégées dans le monde et d'autres zones de forêts gérées durablement ; et
- Inverser la baisse de l'APD pour la GDF et mobiliser des ressources financières nouvelles et supplémentaires accrues de toutes les sources pour la mise en œuvre de la GDF.

FNUF7 : La FNUF7 (avril 2007, New York) a adopté l'instrument juridique non contraignant et un programme de travail pluriannuel pour la période 2007-2015. Les délégués y ont

convenu qu'un «mécanisme de financement mondial volontaire / approche de portefeuille / cadre de financement des forêts pour tous les types de forêts» serait élaboré et examiné, en vue de son adoption à la FNUF8.

FNUF8 : La FNUF8 (avril 2009, New York) a adopté une résolution portant sur les Forêts dans un environnement en mutation, sur une coopération renforcée et une coordination intersectorielle des politiques et des programmes, ainsi que sur les contributions régionales et sous-régionales. Les délégués n'y sont pas parvenus à s'accorder sur une décision concernant le financement de la GDF et ont décidé de transmettre le texte de négociation entre crochets à la prochaine session du Forum.

FNUF9 : La FNUF9 (janvier-février 2011, New York) a lancé l'Année internationale des forêts 2011. Le Forum y a adopté une résolution portant sur les forêts pour les Hommes, sur les moyens de subsistance et sur l'éradication de la pauvreté, stipulant, entre autres : les procédures d'évaluation des progrès ; une coopération régionale et sous-régionale accrue ; une coopération renforcée, y compris avec les grands groupes ; et les moyens de mise en œuvre de la GDF, notamment un processus de Groupe spécial d'experts sur le financement des forêts.

FNUF10 : La FNUF10 (avril 2013, Istanbul, Turquie) a décidé que l'efficacité de l'AIF serait examinée en 2015 et a créé un Groupe spécial d'experts pour examiner la performance et l'efficacité de l'AIF.

FNUF11 : La FNUF11 (mai 2015, New York) a transmis à l'ECOSOC une résolution recommandant, entre autres, de :

- Renommer l'instrument juridique non contraignant «Instrument forestier des Nations Unies» ;
- Renforcer et étendre l'AIF jusqu'en 2030 ;
- Décider que l'AIF soit composé du FNUF et de ses États membres, du Secrétariat du Forum, du PCF, du Réseau mondial de facilitation du financement des forêts (RMFFF) et du Fonds d'affectation spéciale du FNUF ;
- Fixer des priorités claires pour le RMFFF dans le Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts de 2017-2030 (PSNUF) ; et
- Convoquer un Groupe spécial d'experts pour élaborer des propositions de remplacement de la référence aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans l'Instrument forestier des Nations Unies par une référence appropriée aux Objectifs et cibles de développement durable (ODD), dans le PSNUF et dans le Programme de travail quadriennal (4PdT) pour la période 2017-2020.

La FNUF11 a également convenu d'un nouveau format pour le Forum: les sessions se tiendraient chaque année, mais sur la base de cycles thématiques de deux ans, la première année comprenant des discussions sur la mise en œuvre et des conseils techniques et la seconde se concentrant sur le dialogue politique, le développement et le processus décisionnel.

L'ECOSOC a approuvé le 22 juillet 2015 les recommandations de la FNUF11, dans sa résolution 2015/33, et l'Assemblée générale des Nations Unies a donné effet aux changements recommandés par le Conseil, le 22 décembre 2015, dans la résolution 70/199.

FNUF12 : La FNUF12 (mai 2017, New York) a été la première session à se tenir sous le nouveau format. La FNUF12 a adopté une résolution de portée générale couvrant le suivi, l'évaluation et les communications des données ; les moyens de mise en œuvre ; le renforcement de la coopération, la coordination et l'engagement sur les questions liées aux forêts ; et la contribution au FPHN. La résolution, entre autres :

- Demande au Secrétariat de réviser le format des rapports nationaux volontaires sur la mise en œuvre du PSNUF ;
- Invite le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à débloquer des fonds supplémentaires pour la GDF et autres initiatives liées aux forêts, dans le cadre de la 7ème reconstitution du FEM ;

- Adopte des lignes directrices pour les initiatives menées par les pays à l'appui du Forum ; et
- Demande au Secrétariat, avec le PCF, d'élaborer une communication sur les actions visant à accélérer l'avancement de la réalisation de l'ODD 15 (vie sur terre) et des cibles liées aux forêts, ainsi qu'une étude de base sur la contribution des forêts aux autres ODD.

FNUF13 : La FNUF13 (mai 2018, New York) a transmis à l'ECOSOC une résolution qui, entre autres :

- Adopte une stratégie de communication et de sensibilisation ;
- Décide que le FNUF examinera les résultats du premier cycle de communications nationales volontaires à la FNUF15 ; et
- Demande au secrétariat du FNUF de lancer la mise en place du mécanisme de centre d'échange en ligne du RMFFF.

FNUF14 : La FNUF14 (mai 2019, New York) a transmis un résumé du Président contenant, entre autres :

- Un résumé des discussions techniques, pour transmission à la FNUF15 ;
- Les contributions de la FNUF14 à l'édition 2019 du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) ;
- Des données sur les réformes du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU relatives au Forum ; et
- Une liste indicative des activités intersessions suggérées durant la FNUF14, pour faciliter les délibérations politiques à la FNUF15.

Compte rendu de la FNUF15

La FNUF15 devait se tenir du 4 au 8 mai 2020 au siège des Nations Unies à New York. Cependant, en raison de la fermeture du siège des Nations Unies en riposte à la pandémie de COVID-19, le Bureau de la FNUF15 a dû déterminer la meilleure façon de procéder, consistant à tenir des réunions virtuelles extraordinaires les 16 et 23 mars 2020 et, à l'issue de ses discussions, a décidé que :

- La FNUF15 serait réduite à une session d'une demi-journée pour adopter la résolution de la session ;
- Le projet de résolution serait examiné et approuvé, selon la procédure de silence, qui donne aux États membres de l'ONU au moins 72 heures pour soulever des objections sur un projet de résolution ou de décision, et qui permet la présentation d'explications justifiant les positions ;
- La réunion de haut niveau et l'adoption de la déclaration ministérielle à la FNUF16 seraient reportées en 2021 ; et
- Les membres du FNUF devraient participer et apporter une contribution à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, afin d'en tirer des éléments importants liés aux forêts pour la Déclaration ministérielle de la FNUF16 et pour le Programme de travail quadriennal (4PdT) pour 2021-2024.

Ainsi, conformément à la résolution E/2020/L.8 du Conseil économique et social, le Forum s'est déroulé par le biais de consultations non officielles virtuelles sur le projet de résolution de la FNUF15, et un accord non officiel a été conclu lors des consultations virtuelles tenues le 19 juin 2020. La résolution omnibus de la FNUF15 était soumise à la procédure de silence conformément à la décision 2020/206 du Conseil économique et social jusqu'au 30 juin 2020, date à laquelle elle a été adoptée par les États membres.

Les consultations non officielles virtuelles de la FNUF15 ont abordé six des 13 articles de l'ordre du jour provisoire (E/CN.18/2020/1) adoptés à la FNUF14, à savoir : la mise en œuvre du FNUAP ; le suivi, l'évaluation et la communication (MAC) ; les moyens de mise en œuvre ; les questions et défis émergents ; le

4PdT pour la période 2021-2024 ; et les données sur la réforme du DAES des Nations Unies concernant le Forum.

Conformément à la résolution 12/2 du FNUF du 5 mai 2017 appelant à l'élection de membres du Bureau pour un mandat de deux ans, à compter de la FNUF14, le Bureau de la FNUF15 est composé des membres élus en mai 2018 : Boris Greguška (Slovaquie) à la Présidence ; Javad Momeni (Iran), Khalid Cherki (Maroc), Rob Busink (Pays-Bas) et Kitty Sweeb (Suriname), en tant que Vice-présidents. Cherki a été nommé pour servir simultanément en tant que Rapporteur de la FNUF15.

En préparation de la réunion virtuelle, le Bureau a élaboré le projet de résolution du FNUF, inspiré des travaux intersessions du Forum, y compris les réunions de groupes d'experts suivantes :

- Une réunion de l'Initiative des grands groupes à l'appui de la FNUF15, tenue du 3 au 5 mars 2020 à Nairobi, au Kenya, sous le thème «Collaboration intersectorielle pour des paysages forestiers inclusifs» ;
- La réunion du Groupe d'experts sur le centre d'échange du RMFFF, tenue du 12 au 13 novembre 2019 à Genève, en Suisse, pour assurer le développement et l'opérationnalisation de la phase I du centre d'échange ;
- La réunion du Groupe d'experts sur le 4PdT du FNUF pour la période 2021-2024, tenue du 14 au 15 novembre 2019 à Genève, en Suisse, pour examiner et discuter des résultats de l'enquête sur le 4PdT pour 2021-2024, et pour élaborer les éléments éventuels à examiner par FNUF15 ;
- Un atelier pour le renforcement des capacités en matière d'élaboration des communications sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs forestiers mondiaux et des cibles du PSNUF, tenu à Bangkok, en Thaïlande, du 28 au 30 octobre 2019 ; et
- Un atelier d'experts à l'appui de l'Initiative conjointe du PCF sur la rationalisation des communications sur les forêts : Renforcement de l'ensemble d'indicateurs mondiaux liés aux forêts pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030 et du PSNUF, qui s'est tenu à Rome (Italie) du 22 au 24 octobre 2019.

La rédaction de la résolution a également impliqué un processus consultatif transparent à travers lequel les membres du Forum, les membres du PCF, les grands groupes et d'autres parties prenantes pouvaient fournir des contributions à travers trois versions distribuées comme suit :

- Un avant-projet diffusé le 26 mars 2020 ;
- Un premier projet révisé diffusé le 20 avril 2020 ; et
- Un second projet révisé diffusé le 12 mai 2020.

Afin de résoudre les questions litigieuses en suspens, les États membres du FNUF ont tenu une consultation virtuelle les 4 et 19 juin 2020. Le projet de résolution final a ensuite été distribué et soumis à une procédure de silence jusqu'à 16 heures, heure de New York, le 30 juin 2020. La procédure de silence a été respectée et, sans objection ni question supplémentaire, la résolution omnibus de la FNUF15 et les décisions qui l'accompagnent ont été adoptées.

Après l'adoption de la résolution omnibus, le président Greguška a déclaré que le résultat positif de la FNUF15 était le résultat d'un processus consultatif intensif de trois mois, qui a englobé trois séries de contributions écrites et de nombreuses consultations virtuelles. En travaillant ensemble, nous avons pu créer un processus de consultation inclusif, transparent et productif, qui a abouti à un résultat significatif et crédible, a-t-il dit. Il a ajouté que la résolution omnibus de la FNUF15 comprend un accord sur les principales questions de fond opérationnelles et assure effectivement la continuité des travaux du Forum, de ses membres et du Secrétariat jusqu'à la prochaine session du FNUF en avril 2021. L'adoption réussie de la résolution omnibus de la FNUF15, a-t-il indiqué, démontre l'efficacité, l'importance et la

pertinence du travail du Forum et de son Secrétariat, ainsi que le ferme engagement des États membres à cet égard.

Il a conclu en soulignant qu'à bien des égards, les forêts renforcent notre résilience, comme un système immunitaire qui nous protège des menaces contre les catastrophes, le changement climatique, la pauvreté, la faim, les maladies et même les conflits violents. C'est pourquoi, plus que jamais, les forêts et la gestion durable des forêts devraient être au cœur de l'effort de rétablissement après la COVID-19 et agir comme un filet de sécurité pour les plus vulnérables.

La Résolution omnibus

La résolution omnibus (E/CN.18/2020/L.4) contient sept sections et trois annexes. Les sections portent sur :

- Le 4PdT pour la période 2021-2024 ;
- Les contributions nationales volontaires ;
- Le suivi, l'évaluation et les communications ;
- Les moyens de mise en œuvre ;
- L'engagement et la contribution des partenaires ;
- Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable et les grandes conférences ; et
- Les données concernant les réformes du DAES de l'ONU

Les annexes comprennent : le programme de travail de la FNUF16 ; l'avant-projet de programme de travail pour les FNUF 17, 18 et 19 ; et un format simple pour la communication des membres du FNUF au Secrétariat sur les contributions nationales volontaires.

Au sujet du 4PdT pour la période 2021-2024, la FNUF15, entre autres :

- Adopte le programme de travail de la FNUF16 en 2021 et demande au Forum de décider du programme de travail pour l'exercice 2022-2024 ;
- Invite le Bureau du FNUF à décider des priorités thématiques pour la période biennale 2021-2022 ; et
- Demande au Secrétariat d'organiser une table ronde de haut niveau pendant la FNUF16 pour discuter des principaux développements liés aux forêts.

Concernant les contributions nationales volontaires (CNV), la FNUF15 se félicite des annonces faites à ce jour par les membres du FNUF sur leurs CNV et invite les membres qui ne l'ont pas encore fait à annoncer leurs contributions à la FNUF16 en utilisant le format simple de communication des CNV fourni à l'annexe III de la résolution.

Concernant le suivi, l'évaluation et les communications, la FNUF15, entre autres :

- Se félicite des communications nationales soumises par 51 membres du FNUF sur les avancées accomplies dans la mise en œuvre du PSNUF, de l'instrument forestier et des CNV ;
- Demande au Secrétariat de continuer à élaborer la publication phare concise du Forum sur les avancées accomplies dans la réalisation des Objectifs et cibles forestiers mondiaux ;
- Demande également au Secrétariat de proposer des améliorations au format des communications sur les CNV, sur la base des enseignements tirés ;
- Invite le Forum à synchroniser les futures communications nationales volontaires avec le processus d'évaluation quinquennale des ressources forestières mondiales ; et
- Invite le PCF à faire avancer ses travaux sur l'ensemble de base mondial d'indicateurs liés aux forêts et à rendre compte des progrès accomplis, à la FNUF16.

Concernant les moyens de mise en œuvre, la FNUF15, entre autres :

- Se félicite de l'assistance fournie par le biais du RMFFF pour soutenir la mobilisation des ressources financières pour la GDF, et du soutien au Réseau par le biais de contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale du FNUF ;

- Demande au Secrétariat de poursuivre les travaux sur la conception du centre d'échange du RMFFF et de rendre compte des avancées accomplies, à la FNUF17 ;
- Invite le PCF à renforcer son initiative conjointe sur la facilitation du financement forestier pour soutenir le centre d'échange ;
- Demande au Secrétariat de fournir des mises à jour régulières et un rapport d'étape à la FNUF17 concernant le bureau proposé du RMFFF à Pékin ; et
- Demande également au Secrétariat de compiler, pour la FNUF16, une évaluation initiale de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la GDF, le secteur forestier, les populations tributaires des forêts, les peuples autochtones et les communautés locales, le financement des forêts et la coopération internationale.

Concernant l'engagement et la contribution des partenaires, la FNUF15, entre autres :

- Se félicite de l'adoption de la vision stratégique du PCF à l'horizon 2030 ;
- Invite le PCF à élaborer son plan de travail pour 2021-2024 conformément au 4PdT ;
- Souligne l'importance d'une implication multipartite et intersectorielle dans les activités du Forum ;
- Prend note de l'atelier sur «la collaboration intersectorielle pour des paysages forestiers inclusifs», tenu à Nairobi du 3 au 5 mars 2020 à l'appui de la FNUF15 ; et
- Souligne l'importance d'impliquer les organisations régionales et sous-régionales et les processus de partage des enseignements tirés et des bonnes pratiques.

Concernant le FPHN et les grandes conférences, la FNUF15 souligne l'importance du PSNUF en tant que cadre mondial pour les actions liées aux forêts afin de faciliter la réalisation des ODD, et invite le Forum à fournir des contributions ciblées concises aux sessions annuelles du FPHN.

Concernant les données sur la réforme du DAES des Nations Unies relative au Forum, la FNUF15, entre autres :

- Se félicite des résultats de l'examen par l'Assemblée générale du maintien du sous-programme sur la gestion durable des forêts au programme du Département des affaires économiques et sociales et du maintien de la classification D-2 du poste de directeur du FNUF ; et
- Demande au Secrétaire général de l'ONU d'accélérer le processus de recrutement et de nomination pour le poste de directeur du FNUF.

Date, lieu et ordre du jour provisoire de la FNUF16

Les décisions sur l'ordre du jour provisoire, ainsi que sur les dates et le lieu de la FNUF16 figurent respectivement dans les documents E/CN.18/2020/L.1 et L.2.

L'ordre du jour provisoire de la FNUF16 comprend :

- La mise en œuvre du PSNUF ;
- Le suivi, l'évaluation et les communications ;
- Les moyens de mise en œuvre ;
- Le Fonds d'affectation spéciale du FNUF ; et
- Les impacts de la pandémie de COVID-19, en tant que problème émergent, sur les forêts et le secteur forestier.

Le Forum a décidé que la FNUF16 se tiendrait au siège des Nations Unies à New York du 26 au 30 avril 2021.

Brève analyse de la FNUF15

Envisagée comme allant être une année super pour la nature et l'être humain, l'année 2020 n'a pas été à la hauteur des attentes. Au contraire, 2020 a connu une série d'incendies de forêt désastreux dans l'Arctique canadien, en Sibérie, en Californie, en Amazonie et en Australie, avec des impacts massifs sur la flore et la faune endémiques et le couvert forestier. L'année 2020 a vu en outre une réémergence de la crise d'Ébola en Afrique

centrale et d'un certain nombre d'autres crises humanitaires dues à des catastrophes naturelles et à des conflits. La pandémie de COVID-19, cependant, a pris le devant de la scène, provoquant une crise humanitaire mondiale caractérisée par une mortalité élevée, la perte de moyens de subsistance et une désintégration rapide des interactions sociales, les frontières étant fermées aux niveaux national et international, et les populations contraintes à se retirer en quarantaine et à observer la distanciation sociale pour contenir la propagation du fléau. C'est dans ce contexte qu'une réunion avec présence physique de la quinzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF15), initialement prévue du 4 au 8 mai 2020, n'a eu d'autre choix que d'être annulée. Le Bureau de la FNUF15 a décidé de tenir en remplacement des consultations virtuelles pour l'adoption d'une résolution sur des questions importantes afin d'assurer la poursuite des travaux du Forum, en particulier le Programme de travail quadriennal pour 2021-2024.

Cette brève analyse examine l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le Forum, les liens entre les pandémies et la dégradation des forêts, et les opportunités offertes au Forum pour influencer les politiques qui garantissent la reconnaissance de la contribution des forêts — et par conséquent le rôle du FNUF — en assurant un monde post-COVID-19 résilient.

Crise humanitaire de la nature malade

« *La COVID-19 est comme un feu de forêt. Il ne ralentit pas, là où il y a du bois pour brûler, le feu continuera.* » - Michael Osterholm, épidémiologiste, Université du Minnesota.

La crise de COVID-19, qui a causé des pertes massives de vies humaines et de moyens de subsistance et des perturbations des interactions sociales, a, en 2020, réuni l'humanité dans une bataille pour la survie et révélé le niveau de vulnérabilité des sociétés riches et pauvres et de toutes les autres. La fermeture des frontières, les quarantaines, l'éloignement social et d'autres mesures ont été mises en place pour freiner la propagation du virus pendant que le monde attend un vaccin et réfléchit à la meilleure façon de mener sa lutte contre le virus et de «reconstruire en mieux».

Cette crise a rehaussé le profil des pandémies induites par la nature en raison de son caractère mondial non discriminatoire. L'Ébola a créé des problèmes de santé humaine au cours de la dernière décennie, mais sa localisation dans des poches de l'Afrique centrale et occidentale n'a pas incité à une action mondiale. Reste que cette crise et la présente ont toutes deux un lien commun : une Nature malade.

Les théories des forêts dégradées en tant que sources de ces pandémies ont été discutées dans les salles des sciences pendant des années, mais la COVID-19 a fourni aux épidémiologistes et aux experts en biodiversité un coup de projecteur. Beaucoup ont montré que les forêts vides, appauvries en biodiversité naturelle et dépourvues d'espèces de proies, en particulier les grands mammifères, deviennent vulnérables et sujettes à une altération des équilibres entre les espèces pathogènes et les hôtes. Cela a, a-t-on dit, provoqué des transmissions entre espèces, y compris des transmissions à l'homme. En fait, certains ont même conclu qu'à travers la crise de la COVID-19, la nature envoie un message aux êtres humains : le point de basculement a été atteint et la nature souffre en raison de l'extraction non durable et de la destruction des ressources.

Besoin d'intendance forestière

« *Le secret du changement consiste à concentrer toute votre énergie, non pas sur la lutte contre l'ancien, mais sur la construction du nouveau.* » - Socrate

L'impasse actuelle entre la nature et les personnes n'est due, selon beaucoup, ni au manque de preuves d'une interaction humaine non durable avec la nature ni à l'absence d'options en faveur de modes de vie durables. Le principal coupable est

le manque de volonté d'agir pour la nature. La communauté internationale est depuis longtemps à la recherche de leaders mondiaux et de personnalités influentes pour faire entendre la voix de la nature. Ces ambassadeurs ou intendants de la nature auront contribué à sensibiliser, sans toutefois, malheureusement, réussir à maintenir un engagement adéquat pour le changement de la société.

Le leadership politique est également important pour créer les politiques nécessaires, créer des conditions propices au changement des modes de vie et une plate-forme pour montrer l'exemple. Le leadership s'accompagne d'une grande responsabilité qui allie la bonne volonté politique à un plan permettant d'obtenir des résultats. Un tel leadership au sein même de l'ONU est également essentiel pour garantir que le programme forestier ne soit pas dégradé.

La Journée internationale des forêts (JIF), célébrée dans le monde entier le 21 mars de chaque année, a également été victime de la pandémie de COVID-19 cette année. Le thème de la célébration de 2020, «Forêts et biodiversité», mettait en exergue les liens entre les forêts et la riche biodiversité qu'elles soutiennent. Ce thème, de l'avis de beaucoup, a été un catalyseur majeur pour élever le rôle des forêts pour la biodiversité et, par conséquent, les liens entre la santé des écosystèmes et le bien-être humain. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans son discours de la JIF en 2020, a souligné le taux alarmant d'extinction d'espèces et de déclin d'écosystèmes, insistant sur la nécessité d'agir rapidement pour inverser cette tendance. Il a ajouté que la sauvegarde des forêts faisait partie intégrante de la solution.

De tels signaux sont un soulagement pour beaucoup en raison des incertitudes posées au programme forestier des années précédentes, dues aux réformes en cours du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies. Ces doutes sur la question de savoir si les forêts allaient obtenir la reconnaissance qu'elles méritent au sein de l'ONU ont surgi depuis que le FNUF est sans directeur depuis plus de deux ans et les craintes de voir le poste rétrogradé n'étaient pas cachées. Ainsi, la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de conserver la classification D-2 du poste de directeur du FNUF a été saluée par la FNUF15 et considérée comme un signal de reconnaissance de l'importance du travail du Forum. Il incombe désormais au Forum de prouver sa valeur et aux États membres de faire montre de leur engagement à mettre en œuvre le PSNUF.

Un autre défi du programme forestier et du FNUF était le caractère virtuel de la FNUF15. Certains considèrent l'adoption virtuelle de la résolution de la FNUF15 comme une grande réussite, mais beaucoup ont fait mention de contraintes et de risques. Certains pays n'ont pas pu participer virtuellement en raison d'insuffisances technologiques, alors que les discussions sur le transfert de technologie aux pays en développement restent en suspens. Comme certains l'ont noté, la résolution omnibus de la FNUF15 excluait également une représentation plus large des organisations non gouvernementales (ONG). Bien qu'elles aient été impliquées dans la fourniture de contributions écrites, les ONG ont été exclues de la session non officielle qui n'était ouverte qu'aux États membres. La tenue de réunions virtuelles sans doute plus respectueuse de l'environnement, mais elles sont moins représentatives en raison des problèmes de traduction simultanée, de l'incapacité de vérifier efficacement la légitimité de la représentation et de la qualité audio/vidéo compromise par la connectivité Internet.

Récupération verte de la COVID-19

« *Les forêts au cœur d'une reprise verte de la pandémie de COVID-19.* » - Note d'orientation politique # 80, juin 2020, du DAES des Nations Unies.

Beaucoup voient les forêts au cœur d'une reprise verte après la pandémie de COVID-19. Certains considèrent également les forêts comme les poumons de la terre, en raison de leur fonction de séquestration du carbone et de purification de l'air. De plus, les forêts sont en effet reconnues comme un enjeu transversal dans plusieurs accords environnementaux multilatéraux en raison des services écosystémiques qui soutiennent la régulation du climat, la biodiversité, l'eau propre, l'alimentation et la santé, et sont donc louées pour leur capacité à permettre la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD).

Dans ses recommandations à la session de 2020 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN), la FNUF15 a souligné que «les services et fonctions écosystémiques inhérents aux forêts offrent des solutions à la transformation requise permettant d'atteindre les ODD ; et que les forêts interagissent avec des questions et des secteurs très divers, notamment celles et ceux de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie, du tourisme et de la santé, entre autres. »

Ces caractéristiques fournissent sans aucun doute aux forêts, et par conséquent au FNUF, une plate-forme pour un plus grand engagement dans les stratégies mondiales de récupération de la COVID-19. Mais le chemin du rétablissement exige plus que la simple reconnaissance du rôle des forêts. Cela nécessite un FNUF renforcé, adéquatement financé et soutenu politiquement.

Dans ses récentes communications sur la pandémie, le FNUF signale que la voie du relèvement a déjà été tracée clairement dans le PSNUF et les ODD, et a recommandé: la mise en place de programmes de relèvement post-COVID-19 pour améliorer les moyens de subsistance et renforcer la résilience des populations tributaires des forêts; l'augmentation des investissements dans les emplois liés à la foresterie, dans le cadre des plans de relance économique de COVID-19; et le renforcement des autorités forestières nationales pour améliorer l'application des lois forestières. Bien qu'importantes, ces orientations ont encore besoin d'être traduites en mesures concrètes et d'être accompagnées d'indicateurs mesurables. Cela rend d'autant plus urgent l'achèvement des travaux en cours du FNUF visant à élaborer un ensemble d'indicateurs forestiers de base à utiliser dans les communications nationales.

Réémergence dans un monde marqué par la présence de la COVID

«Je disparaîtrai dans la forêt et serai rajeunie par la beauté des montagnes.» - Wangari Maathai, défenseur environnementale kenyane et lauréate du prix Nobel de la paix

Beaucoup de gens essaient d'imaginer à quoi ressemblera le monde de l'après-COVID. Alors que les gens commencent à sortir des quarantaines, que les blocages sont levés et que les frontières internationales s'ouvrent de nouveau, les dirigeants du monde entier envisagent une nouvelle normalité. Bien que les mesures visant à freiner la propagation et la gravité de la COVID-19 soient considérées par beaucoup comme une décision politique nécessaire tandis que les experts médicaux et les sociétés pharmaceutiques recherchent un remède et un vaccin, tous se rendent à l'évidence que ce ne sera pas là, la dernière pandémie à avoir un impact sur l'humanité.

Dans le même temps, beaucoup reconnaissent que des mesures délibérées doivent être prises pour maintenir une planète saine pour la nature et les êtres vivants, et pour empêcher la montée du prochain virus zoonotique. De nombreux pays mettent en place des mesures d'atténuation, qui sont désormais de plus en plus éclairées par des experts environnementaux. Le FNUF plaide depuis longtemps pour un monde résilient où la protection de la nature est de la plus haute importance.

De nombreuses questions demeurent quant à l'avenir du Forum dans ce nouveau monde. Les membres du FNUF vont-ils relever les nouveaux défis et soutenir l'ambition du Forum ? Le

recrutement d'un nouveau directeur de Forum sera-t-il priorisé et accéléré ? Les pays agiront-ils sur les politiques nationales et soutiendront-ils la gestion durable des forêts et la mise en œuvre du PSNUF ? Avec le démarrage des travaux intersessions, en préparation de la FNUF16, beaucoup espèrent voir le Forum s'avérer à la hauteur de la tâche à venir et parvenir à faire en sorte que le programme forestier reste au cœur des solutions fondées sur la nature pour la récupération après la COVID-19. L'occasion, comme diraient certains, est servie au Forum sur un plateau d'argent.

Réunions à venir

HLPF 2020 : Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable traite du thème «Action accélérée et voies transformatrices : réaliser la décennie d'action et de mise en œuvre du développement durable». La réunion comprend plusieurs discussions thématiques sur une meilleure reconstruction après la pandémie. **dates:** 7-16 Juillet 2019 **lieu:** virtuel **courriel:** <https://sustainabledevelopment.un.org/contact/> **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2020>

CIBT-56: La 56e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT-56) et les sessions des comités qui s'y rapportent devraient avoir lieu pour discuter de vastes questions intéressant les membres, y compris celles liées au commerce légal des bois tropicaux et la gestion durable des forêts tropicales. **dates:** 9-14 novembre 2020 **lieu:** Yokohama, Japon **courriel:** itto@itto.int **www:** <https://www.itto.int/>

59e réunion du Conseil du FEM: Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial, qui se réunit deux fois par an, élabore, adopte et évalue les politiques et programmes opérationnels des activités financées par le FEM. Il examine et approuve également le programme de travail (projets soumis pour approbation), en prenant des décisions par consensus. **dates:** 8-10 décembre 2020 **lieu:** Washington D.C., États-Unis **contact:** Secrétariat du FEM **courriel:** Secretariat@thegef.org **www:** <https://www.thegef.org>

FNUF16: La 16e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF16) traitera de la mise en œuvre du PSNUF, du suivi, de l'évaluation et des communications; des moyens de mise en œuvre; du Fonds d'affectation spéciale du FNUF; et des impacts de la pandémie de COVID-19 sur les forêts et le secteur forestier. **dates:** 26-30 avril 2021 **lieu:** Siège de l'ONU, New York, États-Unis **contact:** Secrétariat du FNUF **courriel:** unff@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/forests/>

Pour d'autres réunions, consulter <http://sdg.iisd.org>

Glossary

4PdT	Programme de travail quadriennal
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
RMFFF	Réseau mondial de facilitation du financement forestier
FPHN	Forum politique de haut niveau du HLPF sur le développement durable
AIF	Accord International sur les Forêts
ODD	Objectifs de développement durable
GDF	Gestion durable des forêts
DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
PSNUF	Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts pour 2017-2030
CNV	Contributions nationales volontaires